



Le métropolite Hilarion: Pour la première fois dans l'histoire de l'Église, l'autocéphalie n'est pas demandée, elle est imposée de force.

*Le métropolite de Volokolamsk Hilarion, président du Département des relations ecclésiastiques extérieures du Patriarcat de Moscou, a donné une interview au portail francophone **orthodoxie.com**.*

– Monseigneur, merci d'accepter de donner une interview à orthodoxie.com. C'est la 3e fois. Vous en aviez déjà donné une en 2007, ici à Paris, c'était une interview audio, et une 2e fois, toujours en 2007, mais nous étions alors au bord du lac d'Okhrid. Nous sommes maintenant à Paris, au Centre culturel et spirituel russe, Quai Branly, où il y aura ce soir la présentation de votre livre. Je souhaitais, tout d'abord, vous poser une question d'actualité.

Malheureusement, tout le monde est surpris par la décision du patriarche œcuménique Bartholomée de dissoudre l'archevêché des paroisses orthodoxes russes en Europe occidentale. Comment commenteriez-vous cette situation?

– Je ne suis pas tellement surpris de cette décision puisque le patriarche Bartholomée a récemment dissous l'Église orthodoxe ukrainienne, qui compte 13 000 paroisses, plus de 200 monastères et des millions d'orthodoxes. Le patriarche Bartholomée, pour une raison quelconque, a décrété qu'il a le droit de dissoudre des églises, d'en créer de nouvelles, de légitimer des structures schismatiques, de lever unilatéralement des anathèmes jetés par la hiérarchie des Églises orthodoxes locales. De notre point de vue, c'est inexplicable. Ce qu'entreprend le patriarche Bartholomée ces derniers temps n'est absolument pas logique, ni du point de vue des canons ecclésiastiques, ni même du point de vue du bon sens. L'aventure dans laquelle le patriarche Bartholomée s'est lancé en Ukraine cause bien des souffrances au peuple orthodoxe ukrainien : pour la première fois dans l'histoire de l'Église, on ne demande pas l'autocéphalie, l'autocéphalie est imposée par la force. La majorité des orthodoxes d'Ukraine appartient à l'Église canonique, l'Église orthodoxe ukrainienne du Patriarcat de Moscou. Ils n'ont pas demandé l'autocéphalie, ils n'accepteront aucune autocéphalie des mains du patriarche Bartholomée. Néanmoins, depuis des mois, sans se lasser, le Phanar publie des déclarations sur la décision déjà prise d'accorder l'autocéphalie à l'Ukraine, ou au peuple ukrainien, ou à l'Église ukrainienne. Le président Porochenko en parle comme d'une chose décidée. Je pense que la décision de dissoudre l'Exarchat rentre aussi dans cette logique. Mais je ne souhaite pas faire d'autres commentaires, parce qu'il me semble que c'est l'Exarchat lui-même qui doit répondre à cette décision, savoir s'il veut continuer à exister ou s'il s'auto-liquide.

– Concernant l’Ukraine, la réaction de l’Église orthodoxe russe a été de rompre la communion et de dire que l’Église de Constantinople se trouve dans le schisme. Je me permets de citer vos propos dans l’émission à laquelle vous participez, « L’Église et le monde ». Vous avez dit le 27 octobre : «Ayant rompu la communion avec Constantinople, nous déclarons, par conséquent, que Constantinople se trouve dans le schisme. » Je voudrais vous interroger sur le terme de « schisme ». Dans la tradition canonique, par exemple dans la lettre de saint Basile à saint Amphiloque, il est question de la réception des schismatiques, des hérétiques et des gens qui sont dans la parasynagogue. Saint Basile dit qu’il y a trois catégories : les hérétiques, ceux qui se sont complètement séparés et sont devenus comme étrangers, pour des raisons dogmatiques ; les schismes, qui concernent ceux qui se sont séparés des autres pour des raisons de vie ecclésiale, ou pour des causes qu’on pourrait éventuellement régler ; et enfin, les parasynagogues, ce sont des partis, des gens sans instruction autour des presbytres ou d’évêques insoumis. J’en déduis donc que les schismatiques sont en dehors de l’Église. Saint Basile parle de quelle manière recevoir ces gens, est-ce qu’on reconnaît le baptême, est-ce qu’on ne reconnaît pas le baptême, vous le savez mieux que moi. Donc si on dit que Constantinople est dans le schisme, cela veut dire qu’ils sont en dehors de l’Église. S’ils sont en dehors de l’Église ils ne peuvent pas concélébrer avec d’autres Églises. Pouvez-vous commenter ?

– Nous ne pouvons pas appliquer cette logique à la réalité ecclésiale. L’archiprêtre Georges Florovski a un excellent article sur les frontières de l’Église. Il y débat des limites de l’Église terrestre, explique comment les communautés schismatiques sont positionnées par rapport à ces frontières. En rompant la communion avec Constantinople, nous avons pris position sur la décision du Patriarcat de Constantinople de légitimer le schisme, alors que nous avons prévenu plus d’une fois le patriarche Bartholomée de pas le faire. La dernière fois, c’était le 31 août, lorsque le patriarche Cyrille est venu à Istanbul pour rencontrer le patriarche Bartholomée et l’avertir des conséquences de ce genre d’actes. Malheureusement, le patriarche Bartholomée n’a pas prêté attention aux avertissements du patriarche Cyrille, ni à ceux des autres chefs des Églises locales, qui, publiquement ou en privé l’ont prévenu des conséquences de ces actes. Remarquez qu’aucune Église orthodoxe n’a soutenu le patriarche Bartholomée dans ces actions en Ukraine. Certaines se sont ouvertement déclarées contre, d’autres gardent pour l’instant le silence, attendant de voir comment se terminera cette triste histoire. Mais aucune Église n’a soutenu le Patriarcat de Constantinople dans l’aventure dans laquelle il s’est engagé en Ukraine. Quant à la rupture de la communion, de notre part, ce fut une mesure forcée. Ce fut une mesure que nous avons prise avec beaucoup de tristesse. Mais les canons ecclésiastiques ne nous laissaient pas d’autre possibilité pour réagir au banditisme que pratiquent aujourd’hui le patriarche Bartholomée et les hiérarques qui l’ont soutenu. On ne peut pas qualifier autrement ces actes, ce sont des actes de banditisme. Le patriarche Bartholomée, lorsqu’il s’exprime publiquement à différents endroits, affirme qu’en fait l’accord des Églises orthodoxes locales n’est absolument pas nécessaire

pour créer de nouvelles églises autocéphales, pour lever les anathèmes imposés par le Saint-Synode d'une autre Église locale. En fait, il peut lui-même, unilatéralement, résoudre tous ces problèmes. Nous avons donc désormais un pape, dans l'Église orthodoxe. Auparavant nous n'avions pas de pape, maintenant nous en avons un. Mais je ne pense pas que nous serons d'accord avec cela, et je doute que les autres Églises locales seront d'accord. Le système du papisme est propre à l'Église catholique. Dans l'Église orthodoxe, ce système n'a jamais existé. Nous sommes des Églises locales autocéphales, et chaque Église est responsable de ses fidèles. Personne n'a donné le droit au patriarche Bartholomée d'agir ainsi. C'est pourquoi nous avons été forcés de répondre comme nous l'avons fait. Nous n'avions pas d'alternative, et la décision de notre Synode a été unanime. Cette décision a été soutenue par nos fidèles. Nous recevons des nouvelles des métropoles, des diocèses, de certaines paroisses. Tous soutiennent cette décision, parce que tous comprennent qu'on ne peut pas répondre autrement au banditisme.

– En fait, le problème de fond, c'est la question de la primauté. Pourquoi la primauté, et pour quoi la primauté, à quoi sert-elle ? Nous savons que toutes les Églises considèrent qu'il y a une autorité d'honneur du Patriarcat de Constantinople. Mais, récemment, de la part des hiérarques du Patriarcat de Constantinople, nous avons entendu d'autres voix, une autre vision de la primauté. Je fais référence au métropolite Elpidophore de Proussa, qui a dit, dans un article, que le patriarche de Constantinople est primus sine paribus. Il n'est pas primus inter pares. Est-ce que vous pouvez commenter cela ?

– Je peux commenter, certes : je pense que c'est là l'hérésie papiste contre laquelle l'Église orthodoxe s'est battu pendant des siècles. Bien plus, comme vous le savez, ce sont justement les prétentions à la primauté universelle qui ont été la cause de la séparation entre Rome et Constantinople, en 1054. Malheureusement, l'histoire se répète, et les actions du patriarche Bartholomée déchirent déjà le corps de l'Église orthodoxe. Il le fait d'ailleurs en connaissance de cause, il a été averti des conséquences, mais il obéit à un ordre politique. Il a reçu cet ordre des États-Unis d'Amérique. Et les dirigeants des États-Unis ne cachent pas qu'ils sont les commanditaires. C'est aussi une commande qui a été payée en billets de banque, ce qui est aussi suffisamment bien connu. Des informations ont été publiées à ce sujet. Cette commande vise à détruire l'unité de l'Église orthodoxe. Avant tout, le patriarche Bartholomée veut détruire l'Église orthodoxe russe, l'affaiblir au maximum, pour se venger de l'échec du Concile de Crète, parce qu'il estime que c'est le patriarche Cyrille qui a soufflé leurs décisions aux Églises orthodoxes qui ont refusé de participer au Concile, d'abord l'Église bulgare, ensuite l'Église d'Antioche, puis l'Église de Géorgie. Pourtant nous avons été les derniers à refuser, et chaque Église a pris sa décision de façon indépendante, chacune ayant ses raisons pour la prendre. Notre décision a été motivée exclusivement par le fait que, durant tout le processus interconciliaire, il avait été convenu que les décisions seraient prises au consensus, qui suppose la participation de toutes les Églises locales reconnues. Si ne serait-ce qu'une seule Église ne participe pas, il n'y a pas de consensus.

Lorsque trois ont déclaré qu'elles ne participeraient pas, puis que l'Église serbe l'a aussi annoncé, puisque l'Église serbe avait d'abord pris cette décision, elle est revenue dessus après, mais il y a eu un moment où elle avait annoncé qu'il fallait reporter la date du concile, alors nous avons été forcés de renoncer. Quelqu'un a convaincu le patriarche Bartholomée que tout cela avait été organisé par le patriarche Cyrille, et il a décidé de se venger ainsi. D'un point de vue humain, c'est très malhonnête, et d'un point de vue chrétien, ce qu'il fait est tout simplement révoltant. Je regrette de constater la chute spirituelle de cet hiérarque, la cause de son égarement dans le schisme. Mais je tiens à rappeler que ce n'est pas un cas unique dans l'histoire du Patriarcat de Constantinople. Je ne parlerai pas du Troisième Concile œcuménique, qui condamna le patriarche de Constantinople Nestorius hérétique, mais je rappellerai ce qui se passa au milieu du XVe siècle, lorsque le patriarche de Constantinople signa l'union avec Rome. A ce moment-là, les évêques, rassemblés à Moscou, élirent leur primat, sans demander la bénédiction du patriarche de Constantinople. C'est depuis cette époque que l'Église orthodoxe russe est autocéphale. Pourquoi ne demandèrent-ils pas la bénédiction du patriarche de Constantinople ? Parce qu'il n'y avait pas de patriarche orthodoxe à ce moment-là, mais un patriarche uniaste qui nous a envoyé en Russie un métropolite, lequel s'est presque montré à Moscou avec un chapeau de cardinal et a commémoré le pape de Rome pendant l'office divin. Lorsque les princes et les boyards ont entendu cela, ils l'ont mis dehors. Il a pris ses jambes à son cou et, non sans difficultés, il a regagné Rome, où il est devenu cardinal. Quant au patriarche uniaste de Constantinople, il a nommé un métropolite parallèle à Kiev, ayant appris qu'on avait élu un métropolite à Moscou indépendamment. Cette structure parallèle a existé pendant 200 ans, puis elle a été réunie à l'Église russe, qui avait déjà le statut de Patriarcat. Maintenant, le patriarche Bartholomée annonce qu'il annule l'acte de réunion de la métropole de Kiev au Patriarcat de Moscou, qu'il n'existe pas, en Ukraine, d'autre Église que le Patriarcat de Constantinople, et qu'il s'appête à remettre un tomos d'autocéphalie à une certaine Église ukrainienne, qui n'existe d'ailleurs pas.

Vous avez raison de dire qu'aucune Église n'a accepté de manière explicite la décision du Patriarcat œcuménique d'établir une Église ukrainienne indépendante. Par contre, toutes les Églises sont d'accord pour dire qu'il devrait y avoir une réunion ou un concile. Mais, en même temps, d'après les canons, c'est au patriarche œcuménique de convoquer ce concile, et il refuse. C'est, comme on dit, la quadrature du cercle. Comment s'en sortir ?

Vous avez dit « d'après les canons ». Mais quels canons ? Vous pouvez citer les canons selon lesquels le patriarche œcuménique a le droit de convoquer les conciles ? Je pense qu'il n'existe pas de canon à ce sujet. Les conciles œcuméniques n'étaient pas convoqués par le patriarche œcuménique, ils étaient convoqués par l'empereur. Si le patriarche de Constantinople a reçu, au XXe siècle, le droit de convoquer les conciles, cela résulte uniquement du consensus des Églises orthodoxes locales. De plus, il ne convoque pas les conciles unilatéralement, mais avec l'accord des Églises orthodoxes locales. En tant que primus inter pares. Puisque nous n'avons plus d'empereur, nous avons jusqu'à une date

récente un premier parmi des égaux, le patriarche de Constantinople, qui convoquait les conciles au nom des Églises orthodoxes locales. Or, le Patriarcat de Constantinople vient de s'auto-liquider en qualité de facteur de coordination pour les Églises orthodoxes. Ce n'est pas notre décision, c'est sa décision. Il a décidé de s'associer au schisme. C'est pourquoi il est actuellement dans le schisme. Nous n'avons plus de centre coordinateur en la personne du patriarche de Constantinople. Nous devons réfléchir à ce que nous ferons par la suite, qui convoquera les conciles, est-ce que ce sera le patriarche d'Alexandrie, quelqu'un d'autre, ou bien peut-être n'y aura-t-il plus de conciles. Mais même si Patriarcat de Constantinople convoque un concile, tant qu'il est dans le schisme, nous n'y participeront pas. Nous avons demandé au patriarche de Constantinople de convoquer un concile, une synaxe, une consultation pour résoudre le problème ukrainien. Il a préféré prendre ses décisions tout seul. Il ne lui reste plus qu'à assumer la conséquence de ses actes.

Vous avez mentionné qu'il y aurait une autre dimension au problème de l'Ukraine. La dimension géopolitique. D'après ce que j'entends ici, on soutient l'Ukraine indépendante parce que ça s'oppose au concept de « Rousski mir », le « Monde russe », souvent cité par l'Église russe et les Russes. Les autres perçoivent ce « monde russe » comme une sorte de néo-impérialisme russe ou d'impérialisme tout court. On ajoute souvent que l'Église orthodoxe russe n'est pas indépendante, qu'elle est soumise au pouvoir politique actuel. Pouvez-vous répondre à ces remarques ?

Soit ces remarques sont un mensonge volontaire, soit elles sont la conséquence d'une méconnaissance de la situation réelle. Je suis devenu prêtre en 1988, c'était encore la période soviétique, je me souviens bien de la façon dont vivait l'Église à l'époque soviétique. Elle était entièrement contrôlée par l'état. Depuis la chute de l'Union soviétique, l'Église est complètement indépendante de l'état. L'état ne se mêle d'aucune des affaires de l'Église. Ni le président, ni aucun fonctionnaire de l'état ne peut nous dire d'élire tel patriarche, ou de choisir telle personne à la tête d'un diocèse. C'est impensable, de nos jours. La mythologie répandue autour de la prétendue dépendance de l'Église orthodoxe russe par rapport à l'état ne repose sur aucun fondement. Je peux citer un exemple concret. Lorsque l'Abkhazie et l'Ossétie du Sud ont proclamé leur indépendance, se sont proclamées états indépendants, la Fédération de Russie les a reconnues comme tels, mais l'Église orthodoxe russe n'a rien fait pour y créer ses propres structures, pour y envoyer un évêque. Lorsque la Crimée a été réunie à la Fédération de Russie, les diocèses de l'Église orthodoxe russe qui faisaient partie de l'Église orthodoxe ukrainienne ont continué et continuent à faire partie de l'EOU, quoiqu'ils soient situés en Crimée. On pourrait multiplier les exemples de ce type, ils sont très nombreux. Par ailleurs, dans bien des cas, le dialogue que nous menons avec les autorités civiles ne donne pas de résultat. Nous demandons quelque chose pendant des années à l'état, qui refuse d'aller dans notre sens. Nous ne faisons d'ailleurs jamais mystère de notre désaccord avec cette position. Par exemple, nous ne pouvons pas obtenir que le catéchisme soit enseigné dans les écoles, ou qu'on y enseigne le religion. Lorsque j'étais évêque en Autriche, les

prêtres de ma paroisse allaient dans les écoles publiques et y enseignaient la religion orthodoxe aux enfants orthodoxes, de la 1^e à la 10^e classe. Ce qui est possible en Autriche ne l'est pas dans la Russie orthodoxe : un prêtre orthodoxe ne peut pas aller dans les écoles et y enseigner aux enfants orthodoxes. Nous poursuivons depuis des années notre dialogue avec les autorités, avec le ministère de l'enseignement, mais, malheureusement, nous n'avons pas réussi. S'il existait réellement une fusion entre l'état et l'Église, je pense qu'il aurait été beaucoup plus facile de résoudre ce problème.

– Avant-dernière question. Vous êtes président de la Commission synodale biblique et théologique de l'Église orthodoxe russe. Il y a un an, le 13 novembre de l'année dernière, il y a eu une réunion, une session plénière de cette commission, pour parler de la réception des documents signés au Concile de Crète, mais, à ma connaissance, votre avis, votre analyse ne sont pas encore publiés.

– Nous n'avons pas publié notre analyse, nous l'avons présentée au Concile épiscopal de l'Église orthodoxe russe. Le Concile épiscopal a pris ses décisions d'après notre analyse. Je ne pense pas que nous devions revenir à cette question, critiquer les documents du Concile de Crète, discuter de ces documents. Malheureusement, c'est un épisode qui appartient déjà au passé, un coche qui a déjà été manqué, et l'échec du Concile de Crète a pour conséquence qu'il n'y a ni discussion, ni implémentation de ces documents dans les Églises orthodoxes locales.

– Une dernière question, Monseigneur, pastorale, pratique. Les membres de l'Église orthodoxe russe qui se trouvent à l'étranger, où il n'y a aucune église à proximité où ils pourraient communier, où il n'y a que des églises du Patriarcat de Constantinople, peuvent-ils communier à titre exceptionnel ? Par exemple, vous avez des gens qui habitent aux États-Unis, à 300 km d'une église du Patriarcat de Moscou.

– Je ne peux pas dire que nous soyons prêts à permettre à nos fidèles de communier dans des cas exceptionnels dans une Église schismatique, comme l'est actuellement l'Église de Constantinople,. Nous allons nous efforcer de créer des paroisses partout où il n'y en a pas, mais où il y a des fidèles orthodoxes. J'étais, il y a quelques jours, en Corée du Sud. Il y existe une communauté d'orthodoxes russes, mais il n'y a pas de paroisse, ni de prêtre de l'Église orthodoxe russe. Tous, jusqu'à une date récente, allaient dans l'église du Patriarcat de Constantinople, et nous n'avions pas l'intention de créer notre paroisse, parce que nous estimions que le Patriarcat de Constantinople suffisait à prendre soin de la vie spirituelle de nos fidèles. A présent, nous allons devoir prendre la décision d'y créer une paroisse et d'y envoyer un prêtre. Nous enverrons des prêtres partout où il y a des fidèles, mais où il n'y a pas de paroisses.